

## Bourse Virginie-Allaire Études doctorales

La [Chaire de recherche Marguerite-d'Youville d'interventions humanistes en soins infirmiers de l'Université de Montréal](#) (UdeM) attribuera une bourse d'études doctorales à une étudiante inscrite ou à un étudiant inscrit à temps complet à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal.

Une seule bourse d'études doctorales sera attribuée annuellement et le montant peut varier selon les fonds disponibles (environ 40 000\$). La durée de la bourse est d'un an.

### Critères d'admissibilité

- Être citoyenne canadienne ou citoyen canadien ou résidente permanente ou résident permanent
- Être inscrite ou inscrit à temps complet au programme de doctorat au sein de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal au moment de l'entrée en vigueur de la bourse
- Être dirigée ou dirigé par la titulaire de la Chaire et conduire une étude en lien avec les objectifs et la programmation de recherche de la Chaire de recherche Marguerite-d'Youville
- Avoir progressé dans le programme d'études selon les délais prévus

**Note :** À qualité égale, la bourse sera accordée à la candidate ou au candidat dont le montant total des bourses en cours d'année serait moindre.

### Critères d'évaluation

- Excellence du dossier académique
- Pertinence et qualité du projet (liens explicites avec les objectifs et la programmation de recherche de la Chaire Marguerite-d'Youville)
- Aptitudes en recherche (p. ex. : rigueur scientifique, curiosité intellectuelle, sens critique et éthique, etc.)
- Obtention de prix, de bourses ou de distinctions
- Communications et publications
- Expérience en recherche et en formation
- Lettre de recommandation d'une professeure ou d'un professeur, autre que la titulaire de la Chaire

Le comité d'évaluation portera une attention particulière à la lettre de présentation de la candidate ou du candidat ainsi qu'à la lettre de recommandation qui devront souligner l'intérêt particulier de l'étudiante ou de l'étudiant à l'égard des soins humanistes, ses qualités intellectuelles, ses succès académiques, sa capacité d'exercer un leadership dans la profession et son potentiel pour l'avancement de la discipline infirmière.

### Dossier de candidature

- Une lettre de présentation à l'attention des membres du comité d'évaluation
- Un curriculum vitae
- Un bref résumé du projet de recherche (problématique, but, méthode, retombées anticipées)  
Document d'au plus cinq pages (marges 2,5 cm, police Times New Roman, interligne et demi), excluant la liste des références

- Un relevé de notes officiel: baccalauréat, maîtrise et doctorat (si applicable)
- Une lettre de recommandation d'une professeure ou d'un professeur, autre que la titulaire de la Chaire, acheminée sous pli confidentiel.

Veillez contacter **Madame Louise Allard** ([louise.allard@umontreal.ca](mailto:louise.allard@umontreal.ca)), professionnelle de recherche au sein de la Chaire, afin de manifester votre intérêt à déposer votre dossier de candidature. Elle s'assurera de l'admissibilité de votre candidature et vous guidera dans le processus de soumission.

#### **Conditions d'acceptation (convention de bourse à signer)**

- S'engager à terminer le programme d'études en cours selon les délais prévus
- Présenter au moins une demande de bourse auprès d'un organisme de financement externe dans l'année d'attribution de la bourse Virginie-Allaire
- S'engager à diffuser les travaux de recherche par le biais de communications et de publications en prenant soin de mentionner la provenance des fonds de cette bourse

#### **Envoi de la demande**

Les dossiers dûment complétés\* et la lettre de recommandation doivent être transmis **au plus tard à 17h à la date limite** en version électronique (format PDF) à l'attention de :

##### **Madame Odette Perreault**

Coordonnatrice de la Chaire Marguerite-d'Youville  
d'interventions humanistes en soins infirmiers de l'Université de Montréal  
[odette.perreault@umontreal.ca](mailto:odette.perreault@umontreal.ca)

**Date limite, chaque année : 15 mai**

\* Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.